CREDOC pour le Haut Conseil pour le Climat

Note de synthèse sur l'évolution de la sensibilité environnementale et des comportements associés, à partir de l'enquête Conditions de vie et aspirations

Avril 2020

Début 2021, la sensibilité environnementale reste élevée, alors que les difficultés s'accumulent et se superposent : préoccupations sanitaires, arrêt de pans entiers de l'activité économique, progression de la pauvreté…

La dégradation de l'environnement reste un sujet majeur de préoccupation

La prise en compte des enjeux environnementaux est l'un des thèmes récurrents des débats sur **le « monde d'après », qui se sont multipliés depuis le printemps 2020**[1]. Il faut dire qu'il s'agit d'un sujet de préoccupation majeur de l'opinion, qui connaît une progression rapide depuis une dizaine d'années. Début 2020, 31% des Français plaçaient la dégradation de l'environnement parmi leurs deux principaux sujets de préoccupations (parmi une liste de 11 thématiques[2]). Il s'agit du niveau le plus haut depuis que nous mesurons cet indicateur. La tendance est confirmée au printemps 2020, par les bons résultats obtenus par les candidats écologistes aux élections municipales.

Mais en janvier 2021, alors que la sortie de crise espérée à l'été 2020 n'a pas eu lieu, **la préoccupation pour l'environnement recule pour la première fois depuis 2014** (-3 points). En parallèle, 66% des Français se déclarent « très sensibles »[3] à l'environnement, soit 7 points de moins qu'en janvier 2020.

[1] Ademe OpinionWay 2021, Le monde d'après, quelles propositions ? Mars-Décembre 2020. Etude sur les contributions autour du monde d'après dans le contexte de la crise sanitaire.

[2] Chômage, Pauvreté en France, Pauvreté dans le monde, Conflits sociaux, Violence et insécurité, Tensions internationales, Europe, Immigration, Dégradation de l'environnement, Maladies graves, Drogue

[3] Note de 6 ou 7 sur une échelle de 1 à 7

Graphique 1 – Léger recul des préoccupations à l'égard de la dégradation de l'environnement
Parmi les thèmes suivants, quels sont les deux qui vous préoccupent le plus (parmi une liste de 11 thèmes)

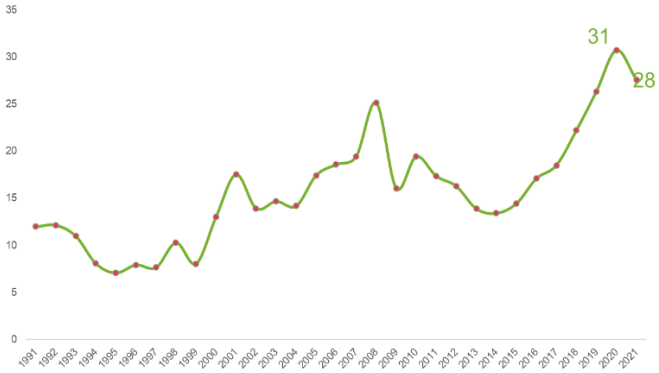

Graphique 2 – Après un an de crise sanitaire, une sensibilité à l'environnement moins exacerbée
Comment vous classez-vous, sur une échelle de sensibilité à l'environnement (1= pas du tout sensible à 7=très sensible)

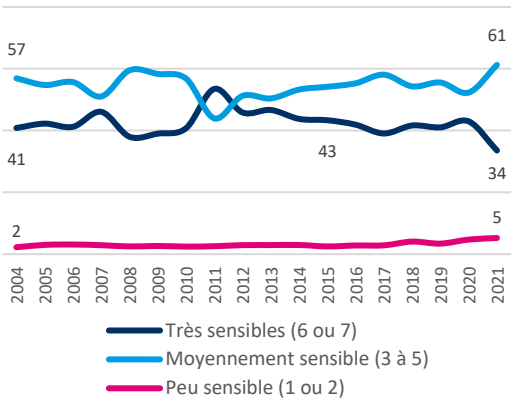

Source : CREDOC, Enquêtes Conditions de vie et aspirations des Français

Depuis le début des années 90, les préoccupations pour l'environnement sont contracycliques par rapport aux évolutions économiques : le regard de la population se porte vers la menace climatique lorsque la situation économique s'améliore. L'explosion des faillites et des destructions d'emplois attendue dès la sortie de crise relègueront-elles l'environnement à un rang lointain dans les préoccupations ou le mouvement entamé ces dernières années résistera-t-il à la crise économique ?

Premier constat, la baisse relative des préoccupations à l'égard de l'environnement ne s'accompagne pas d'une plus grande inquiétude sur le plan économique : le chômage (-2 points), la pauvreté en France (=) ou dans le monde (+1 point) restent stables, malgré le contexte. En pleine crise sanitaire, même les maladies graves n'inquiètent pas davantage qu'en janvier 2020 (+1 point). Finalement, la dégradation de l'environnement continue d'occuper la deuxième place parmi les préoccupations. Seules la violence et l'insécurité, déjà en tête des préoccupations début 2020, inquiètent nettement plus la population qu'il y a un an : +8 points pour cette thématique.

Tableau 1 – Peu d'évolution pour les différents domaines de préoccupation, à l'exception de la violence et de l'insécurité

	% préoccupés	Evolution janv. 2020 / janv. 2021
La violence et l'insécurité	**42**	+8
La dégradation de l'environnement	**28**	-3
L'immigration	**26**	=
La pauvreté en France	**24**	=
Les maladies graves	**17**	+1
Le chômage	**15**	-2
La pauvreté dans le monde	**14**	+1
Les conflits sociaux	**11**	-1
Les tensions internationales	**8**	-3
La drogue	**6**	+1
L'Europe	**5**	=

Source : CREDOC, Enquêtes Conditions de vie et aspirations des Français

D'autres éléments indiquent que pour le moment, **l'opinion reste concernée par les questions d'environnement**. Le 28 mars, dans un contexte de restriction forte concernant les rassemblements, 110 000 personnes ont participé à une marche « pour une vraie loi climat » pour protester contre une loi « climat résilience » jugée trop peu ambitieuse. Et par rapport à avril 2020, la réduction de l'impact de l'homme sur la planète est remontée dans la hiérarchie des priorités assignées au gouvernement (27%, +11 points). Elle fait partie, avec **la relocalisation de la production et le soutien aux services publics,** du trio de tête de ces priorités, loin devant l'aide aux entreprises qui sont jugées moins importantes qu'au début de la crise sanitaire, et la maîtrise des dépenses publiques qui progresse légèrement.

Graphique 3 – Réduire l'impact de l'homme sur la planète, un objectif devenu prioritaire
Quelles devraient être les priorités du gouvernement après la crise sanitaire ? (Deux réponses possibles)

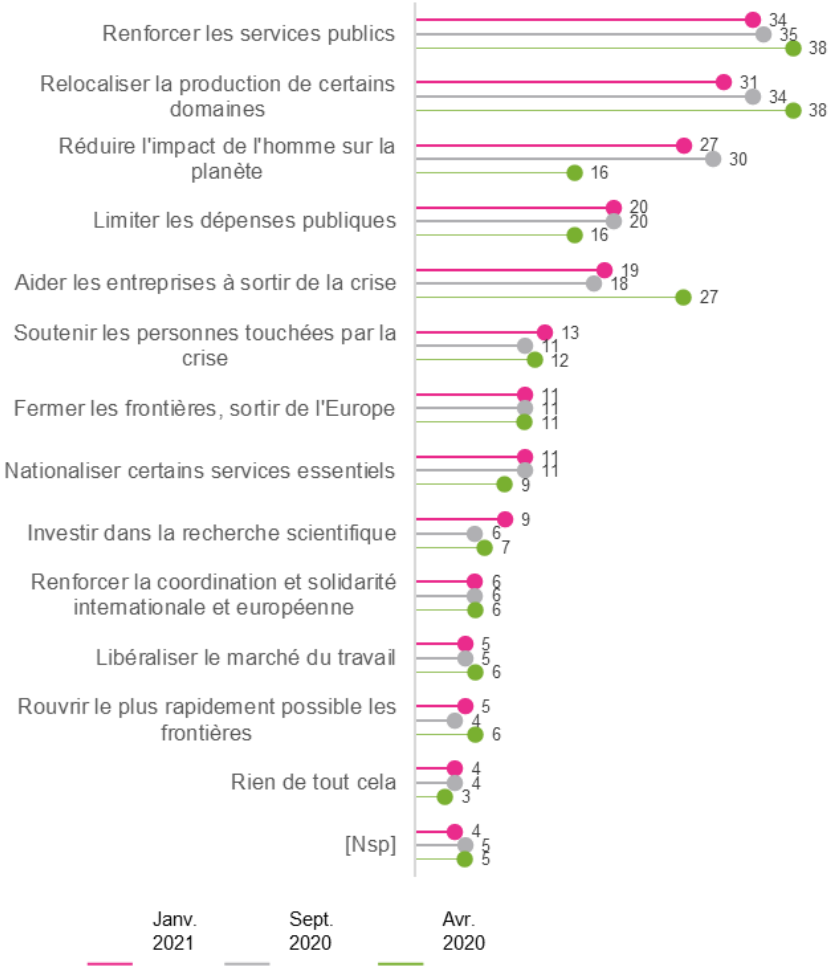

Source : CREDOC, Enquêtes Conditions de vie et aspirations des Français

Il faut dire qu'une majorité de la population établit **un lien entre la pandémie de Covid-19 et la dégradation de l'environnement** : en mai 2020, 57 % estimaient que sa propagation est favorisée par la déforestation et 52% par le réchauffement climatique. Neuf mois plus tard, il n'est donc pas étonnant que la réduction de l'impact de l'homme sur la planète fasse partie des priorités assignées au gouvernement par la population.

Dernier signe de la persistance des préoccupations environnementales, le consentement à payer plus de taxes affectées à l'environnement continue à progresser (+2 points par rapport à 2019), malgré la crise économique qui se profile.

Graphique 4 – Légère progression du consentement à une fiscalité environnementale
Pour lutter contre la dégradation de l'environnement, seriez-vous prêt, personnellement, à payer plus de taxes affectées directement à la défense de l'environnement ? (% de « Oui »)

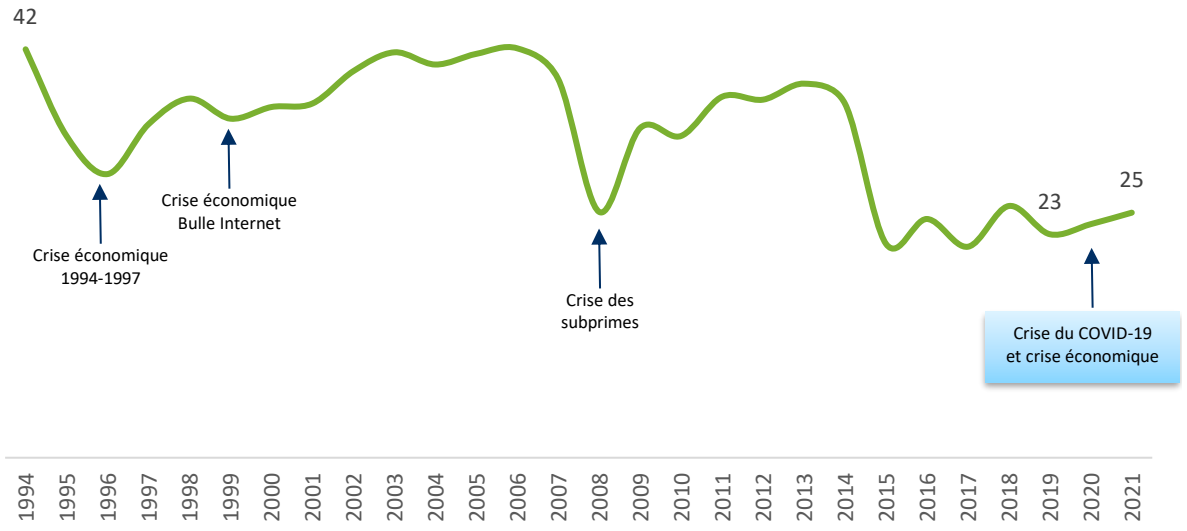

Source : CREDOC, Enquêtes Conditions de vie et aspirations des Français

Comme les préoccupations environnementales, le soutien à l'instauration d'une fiscalité environnementale dépend, jusqu'au début des années 2010, des cycles économiques et sociaux. Chacune des grandes crises économiques des trente dernières années a freiné la disposition de nos concitoyens à payer une taxe directement liée à l'environnement. Mais début 2021, en dépit des menaces graves que fait peser la crise sanitaire sur l'emploi et le pouvoir d'achat, l'opinion se montre légèrement plus encline à payer plus de taxes affectées à l'environnement. Concrètement, l'ADEME observe qu'en 2020, trois mesures fiscales connaissent une hausse significative d'opinion favorable par rapport à l'an passé : taxer les véhicules les plus émetteurs de gaz à effet de serre (69 %, + 8 points), augmenter la taxe carbone (54 %, + 8 points) ou taxer le transport aérien (67 %)[4]. Cette dernière mesure rencontre depuis 2004 une adhésion de plus en plus nette du public (+ 20 points depuis 2014).

Des jeunes toujours très inquiets et prêts à s'engager

Depuis 2019, la grève des étudiants pour le climat, initiée par la militante suédoise Greta Thunberg, a déclenché une mobilisation internationale avec des déclinaisons dans de nombreux pays, dont la France. Cette mobilisation a rendu visible une jeunesse française convaincue de la réalité et de la gravité du changement climatique et pointant du doigt l'inaction politique.

Début 2021, les plus jeunes continuent à se montrer particulièrement préoccupés par la dégradation de l'environnement : 34% des moins de 25 ans placent le sujet parmi leurs deux préoccupations principales (+6 points par rapport à la moyenne). Au moment de la crise économique de 2008, la baisse des préoccupations environnementales était proportionnelle à l'âge : moins marquée chez les plus jeunes (-33% chez les moins de 25 ans) et particulièrement marquée chez les plus de 70 ans (-70%). Entre 2020 et 2021, l'évolution des préoccupations environnementales en fonction de l'âge ne suit pas une tendance aussi nette : le recul est de nouveau particulièrement fort chez les plus de 70 ans (-34% en un an) et plus modéré chez les jeunes (-13% chez les moins de 25 ans, -19% chez les 25-39 ans). Mais cette fois, les catégories d'âge dans lesquelles les préoccupations pour l'environnement reculent le moins sont les tranches intermédiaires (40-59 ans et 60-69 ans).

[4] Ademe, Opinionway, Baromètre sur les représentations sociales du changement climatique, 21ème vague, novembre 2020

Les moins de 25 ans seraient aussi les plus enclins à s'acquitter de taxes environnementales (34%, +9 points par rapport à la moyenne).

Graphique 5 – Les moins de 25 ans sont les plus enclins à s'acquitter de taxes environnementales (% d'individus prêts à payer plus de taxes affectées à la défense de l'environnement, selon l'âge)

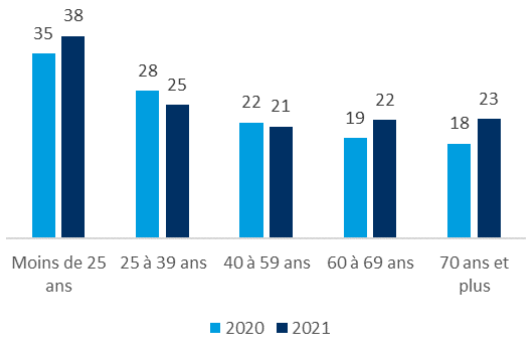

Graphique 6 – Les jeunes restent particulièrement préoccupés par l'environnement (% d'individus plaçant la dégradation de l'environnement parmi leurs préoccupations principales, selon l'âge)

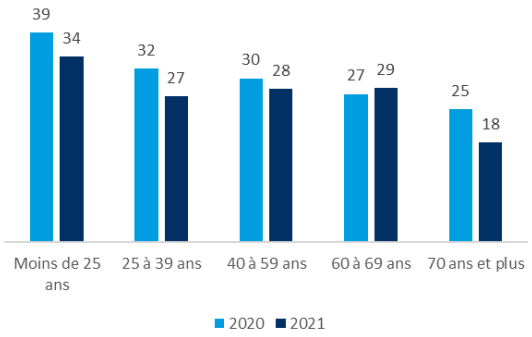

Source : CREDOC, Enquêtes Conditions de vie et aspirations des Français

Il faut dire que les jeunes sont pénétrés de l'idée que le monde va être profondément bouleversé par le dérèglement climatique : 60 % des 15-24 ans pensent que le réchauffement climatique ne sera pas limité à des niveaux acceptables d'ici à la fin du siècle (56 % en moyenne selon l'ADEME en 2017) et 75 % des 15-24 ans pensent que les conditions de vie deviendront extrêmement pénibles si le réchauffement continue (67 % de moyenne ; selon l'ADEME en 2017).

La sensibilité des jeunes aux questions environnementales se traduit **par une progression de leur engagement sous forme de bénévolat**. Depuis 2020, le domaine de **l'environnement se place en tête des causes donnant envie aux 18-30 ans de s'engager** ou de s'engager davantage dans le bénévolat (+6 points entre 2019 et 2020). Un jeune sur 10 (13 %, +10 points par rapport à 2016) donne actuellement de son temps à une association pour l'environnement et 54 % se déclarent prêts à s'investir dans une telle association à l'avenir[5].

Cette sensibilité exacerbée est-elle liée au cycle de vie (l'environnement serait progressivement remplacé par d'autres préoccupations avec l'entrée dans la vie active, la construction de la famille…) ou un trait caractéristique des plus jeunes générations ? Une analyse générationnelle (graphique 7) va plutôt dans le sens de la deuxième hypothèse : elle montre qu'entre 18 et 22 ans**, chaque nouvelle génération est plus préoccupée par l'environnement que la précédente**. Et ce sont **les individus nés après 1997** qui se distinguent le plus nettement de leurs aînés : entre 18 et 22 ans, 32% plaçaient l'environnement en tête de leurs préoccupations (contre 21% pour la génération précédente au même âge). Cette analyse montre également la progression de la thématique environnementale tout au long du cycle de vie, quelles que soient les générations observées. Une observation qui invalide l'hypothèse selon laquelle la préoccupation pour l'environnement passerait au second plan avec l'entrée dans la vie active.

[5] Injep, Crédoc, Agir pour l'environnement : comportements et aspirations des 18-30 ans, Injep analyses et synthèses, Décembre 2020

Graphique 7 – Proportions d'individus plaçant la dégradation de l'environnement parmi leurs principales préoccupations, analyse âge-période-cohorte

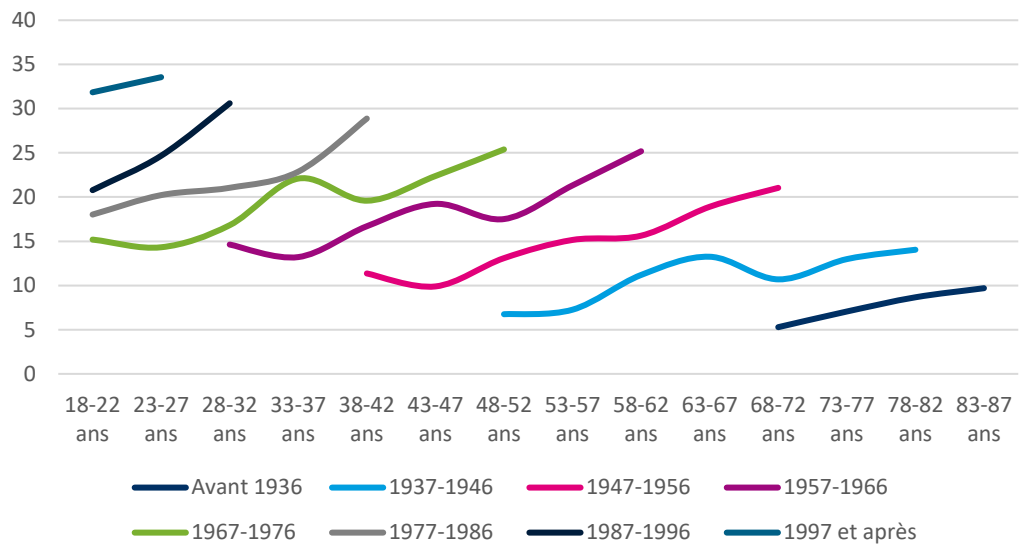

Source : CREDOC, Enquêtes Conditions de vie et aspirations des Français

Un seul indicateur semble, a priori, ne pas aller dans le sens d'une plus grande sensibilité des jeunes : sur une échelle de 1 à 7, les moins de 25 ans se déclarent moins souvent « très sensibles » que leurs aînés à l'environnement (note de 6 ou 7). Le phénomène n'est pas nouveau : depuis 2004 que nous mesurons l'indicateur, les plus jeunes se jugent systématiquement moins sensibles à l'environnement que le reste de la population.

Graphique 8 – Les plus jeunes se jugent pourtant moins sensibles à l'environnement que leurs aînés
(Proportion d'individus s'attribuant une note de 6 ou 7 sur une échelle de 1 à 7 de sensibilité à l'environnement, en fonction de l'âge)

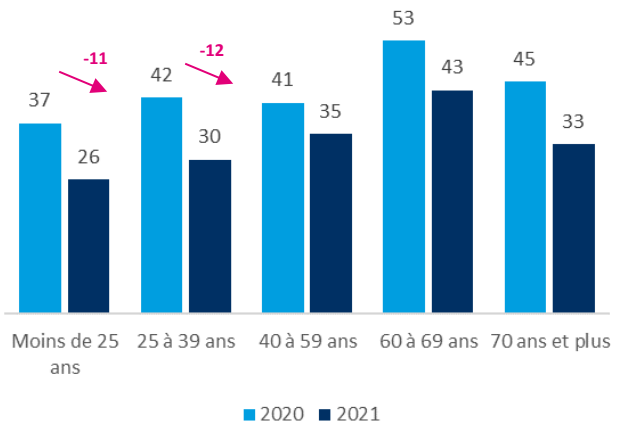

Source : CREDOC, Enquêtes Conditions de vie et aspirations des Français

Alors que génération après génération, les préoccupations environnementales s'installent dans le paysage, la moindre sensibilité déclarée par les jeunes pourrait également être lue comme une forme **d'humilité et d'impuissance** face à la hauteur des enjeux. En effet, les jeunes doutent davantage que leurs aînés de l'impact qu'ils peuvent avoir en tant qu'individu : 85% des jeunes européens (15-24 ans)

pensent qu'ils peuvent jouer un rôle, contre 89% des 25-54 ans[6]. Ils sont également moins optimistes sur notre capacité à limiter les effets du changement climatique, en 2020, 35% des Français de 15-24 ans pensent que le réchauffement climatique sera limité à des niveaux acceptables d'ici la fin du siècle (38% en moyenne)[7]. Enfin, ils éprouvent un sentiment particulièrement fort de culpabilité en matière d'action environnementale : ils sont les plus nombreux (86 % vs 78 % en moyenne) à estimer qu'ils pourraient faire mieux ou plus pour assurer le respect du développement durable dans leur vie quotidienne.[8]

La sensibilité reste plus forte parmi les hauts revenus et les diplômés, mais les écarts entre catégories sociales se resserrent

D'autres critères sociodémographiques ont un impact sur les différents indicateurs permettant de mesurer la sensibilité environnementale. Le tableau 2 synthétise l'impact de plusieurs de ces critères sur les indicateurs permettant d'approcher la sensibilité environnementale.

Tableau 2 – Trois indicateurs de la sensibilité environnementale, croisés avec les principaux facteurs sociodémographiques (en %, et points d'évolution entre janvier 2020 et janvier 2021)

	Place l'environnement parmi ses deux préoccupations principales	*Evol. 2020 / 2021*	Se déclare très sensible (6 ou 7 / 7) à l'environnement	*Evol. 2020 / 2021*	Prêt à payer plus de taxes affectées à l'environnement	*Evol. 2020 / 2021*
Hommes	29	-3	34	-8	28	+2
Femmes	27	-3	34	-10	23	=
Moins de 25 ans	34	-5	26	-11	38	+3
25-39 ans	27	-5	30	-12	25	+3
40-59 ans	28	+2	35	-6	21	+1
60-74 ans	29	-2	43	-10	22	+3
75 ans et plus	18	-7	33	-12	23	+5
Bas revenus	25	-4	31	-10	23	-1
Classes moyennes inférieures	29	+4	34	-6	24	=
Classes moyennes supérieures	28	-5	35	-11	24	+3
Hauts revenus	31	-7	35	-11	33	=
Non diplômés	22	-3	27	-11	24	+6
Brevet	22	-2	33	-9	20	+2
Bac	32	-1	32	-7	26	-1
Diplômé du supérieur	34	-7	37	-10	32	=
Communes rurales	31	+2	36	-5	21	+2
2 000 à 20 000 hab.	24	-3	36	-7	24	-2
20 000 à 100 000 hab.	26	-1	36	-9	25	+5
Plus de 100 000 hab.	30	-5	30	-12	25	+2
Agglomération parisienne	25	-7	32	-13	34	+7
Personnes sans enfants vivant seules	28	-3	35	-10	24	=
Personnes sans enfants vivant avec d'autres personnes (parents, colocation)	34	-4	29	-10	33	-1
Foyer monoparental	25	-9	36	-4	22	+2
Couple sans enfants	26	-2	33	-11	22	+1
Couples sans enfants vivant avec d'autres personnes (parents, colocation)	24	-3	39	-5	29	+8
Couples avec enfants	28	-2	33	-10	26	+2

Source : CREDOC, Enquêtes Conditions de vie et aspirations des Français

[6] Eurobaromètre, Attitudes of European citizens towards the environment, EB special 468, décembre 2017

[7] Ademe, Opinionway, Baromètre sur les représentations sociales du changement climatique, 21ème vague, novembre 2020

[8] Lucie Brice, Patricia Croutte, Sandra Hoibian ; Pour protéger l'environnement, les jeunes se tournent vers des transports alternatifs et les pratiques collaboratives, CGDD, Modes de vie et pratiques environnementales des Français, Avril 2018

Premier constat, en dehors de l'âge**, un niveau de revenu et de diplôme élevés augmente la probabilité de se déclarer sensible ou préoccupé par l'environnement**. Début 2021, 31% des « hauts revenus » et 34% des diplômés du supérieur sont ainsi particulièrement préoccupés par la dégradation de l'environnement, respectivement +3 points et +6 points par rapport à la moyenne. Et l'on trouve 35% de « très sensibles » à l'environnement parmi les classes moyennes supérieures et les hauts revenus, et 37% parmi les plus diplômés (34% en moyenne).

Depuis 2018, la hausse des préoccupations environnementales concerne tous les niveaux de revenus, mais elle a été particulièrement marquée parmi les individus disposant de hauts revenus (+14 points entre janvier 2018 et janvier 2020, vs +9 points en moyenne). Début 2021, c'est aussi dans cette catégorie de la population que cet indicateur recule le plus fortement (-7 points en 1 an) et les écarts entre catégories de revenus se resserrent. Le phénomène inverse s'était produit lors de la crise de 2008 : entre 2008 et 2009, c'est dans la catégorie des hauts revenus que les préoccupations environnementales régressaient le moins, toutes les autres catégories enregistrant des baisses de cet indicateur importantes et comparables.

Graphique 9 – La préoccupation à l'égard de l'environnement reste liée au niveau de revenu, mais avec des écarts moins importants entre les catégories de revenus (Proportion d'individus plaçant la dégradation de l'environnement parmi leurs deux principaux sujets de préoccupation, selon le revenu)

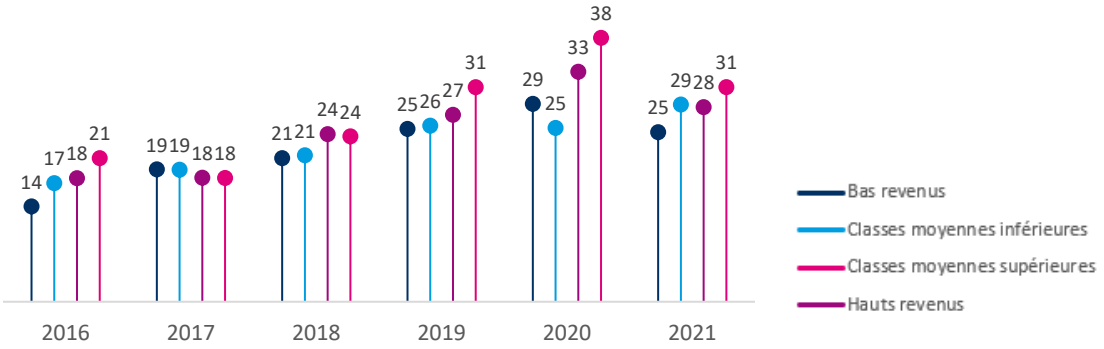

Source : CREDOC, Enquêtes Conditions de vie et aspirations des Français

La sensibilité environnementale « autodéclarée » évolue de la même manière : la proportion d'individus se jugeant très sensible baisse davantage chez les hauts revenus et les classes moyennes supérieures (-9 points, de 45 à 36%) que dans les catégories moins aisées (respectivement -4 points et -5 points chez les classes moyennes inférieures et les bas revenus).

Graphique 10 – Sensibilité environnementale autodéclarée : moins d'écarts entre les différentes catégories de revenus (Proportion d'individus s'attribuant une note entre 6 et 7, sur une échelle de sensibilité à l'environnement de 1 à 7, en fonction du niveau de revenu)

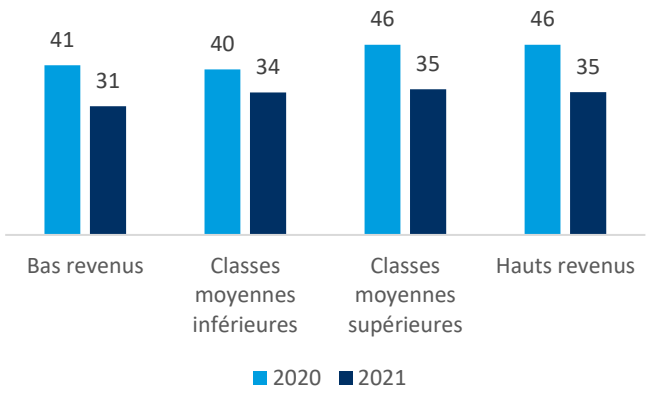

Source : CREDOC, Enquêtes Conditions de vie et aspirations des Français

Leur aisance financière explique probablement que les plus hauts revenus restent les plus disposés à payer davantage de taxes affectées à la protection de l'environnement (33%, +8 points par rapport à la moyenne et stable par rapport à 2020). Il faut dire que les hauts revenus sont moins touchés par les conséquences économiques de la crise sanitaire. En janvier 2021, 16% déclarent que leur situation financière s'est dégradée au cours des trois derniers mois, contre 38% des bas revenus et 29% des classes moyennes inférieures.

Graphique 11 – Les hauts revenus restent les plus enclins à s'acquitter de plus de taxes affectées à la défense de l'environnement (Proportion d'individus se déclarant prêts à payer davantage de taxes affectées à l'environnement, en fonction du niveau de revenus)

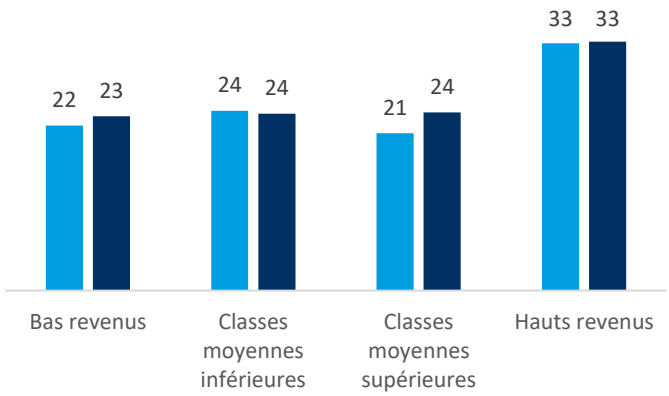

Source : CREDOC, Enquêtes Conditions de vie et aspirations des Français

A revers de l'idée selon laquelle l'écologie serait avant tout une préoccupation d'urbains, les **habitants des communes rurales** se distinguent par une sensibilité et une préoccupation à l'égard de l'environnement légèrement **plus élevée** que la moyenne. Début 2021, **la préoccupation environnementale est en hausse dans ce type de communes**, alors qu'elle recule partout ailleurs, notamment dans les métropoles. Et la proportion d'individus « très sensibles » à l'environnement y diminue moins qu'en moyenne. Une évolution qui pourrait trouver son explication dans la multiplication des phénomènes climatiques extrêmes, qui touchent plus directement ces territoires. Sécheresse - l'été 2020 a été le plus sec jamais enregistré par Météo France depuis le début des mesures en 1959 ; augmentation du nombre de tempêtes depuis le début des années 2000, sont autant de signaux qui rendent plus concrète la menace climatique.

Une analyse **toutes choses égales par ailleurs** permet de mesurer les impacts respectifs du genre, de l'âge, de la situation familiale, du niveau de diplôme et de revenus, de la catégorie d'agglomération sur la probabilité d'être préoccupé par l'environnement. Cette analyse permet de neutraliser les effets de structure : les jeunes générations sont en moyenne plus diplômées, dès lors est-ce l'âge ou le diplôme qui impacte le plus la probabilité de se déclarer préoccupé par l'environnement ?

Premier constat, le genre et la situation familiale n'ont pas d'impact significatif, toutes choses égales par ailleurs, sur la probabilité d'être préoccupé par les questions environnementales.

A l'inverse, **les effets du niveau de vie et de diplôme sur la préoccupation environnementale se vérifient « toutes choses égales par ailleurs »**. A situation égale (âge, genre, lieu de résidence et situation familiale), les personnes titulaires d'un diplôme inférieur au bac ont moins de chance de placer l'environnement parmi leurs préoccupations principales que celles disposant d'un diplôme de niveau bac. De même, disposer de faibles revenus diminue de 30% la probabilité de se déclarer particulièrement préoccupé par l'environnement. **L'âge est également un facteur déterminant** : les personnes âgées de plus de 70 ans ont 40% moins de chances d'être préoccupées par l'environnement, que les 40-59 ans, tandis que les moins de 25 ans ont une plus grande probabilité de l'être.

Un autre critère a un impact, plus modéré, sur la préoccupation pour l'environnement : à âge et niveau de vie comparable, **les habitants des communes rurales** ont une plus forte probabilité de se déclarer préoccupés par la dégradation de l'environnement que les habitants des villes moyennes.

Tableau 3. Modélisation de la probabilité de placer la dégradation de l'environnement parmi ses deux préoccupations principales

	Odds ratio	Significativité
Genre		
Homme	**Réf.**	**Réf.**
Femme	**0.876**	**NS**
Age		
Moins de 25 ans	**1.280**	*****
25 à 39 ans	**0.920**	**NS**
40 à 59 ans	**Réf.**	**Réf.**
60 à 69 ans	**1.011**	**NS**
70 ans et plus	**0.596**	*******
Situation familiale		
Couple avec enfants	**0.978**	**NS**
Couple sans enfants	**Réf.**	**Réf.**
Foyer monoparental	**1.025**	**NS**
Personnes sans enfants vivant avec d'autres personnes (colocataires, parents…)	**1.189**	**NS**
Personnes sans enfants vivant seules	**1.113**	**NS**
Niveau de diplôme		
Non diplômé	**0.733**	*****
Brevet	**0.690**	*******
BAC	**Réf.**	**Réf.**
Diplômé du supérieur	**1.150**	**NS**
Niveau de revenu		
Bas revenu	**0.728**	*******
Classe moyenne inférieure	**0.938**	**NS**
Classe moyenne supérieure	**Réf.**	**Réf.**
Haut revenu	**1.065**	**NS**
Catégorie d'agglomération		
Communes rurales	**1.270**	*****
2 000 à 20 000 habitants	**0.881**	**NS**
20 000 à 100 000 habitants	**Réf.**	**Réf.**
Plus de 100 000 habitants	**1.129**	**NS**
Agglomération parisienne	**0.786**	**NS**

Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et aspirations, janvier 2021

Lecture : Pour simplifier la lecture, seuls deux indicateurs ont été retenus : « l'odds ratio » et le « seuil de significativité » qui lui est associé. Un odds-ratio supérieur à 1 (resp. inférieur à 1), statistiquement significatif, indique que le facteur accroit (resp. réduit) la probabilité de se déclarer préoccupé par la dégradation de l'environnement. *** : significatif au seuil de 1% ; ** : significatif au seuil de 5% ; * : significatif au seuil de 10% ; ref : catégorie de référence.

Malgré une sensibilité environnementale élevée, des comportements qui demeurent peu compatibles avec la protection de l'environnement

L'enquête de l'ADEME sur les représentations du changement climatique montre, année après année, que les Français jugent que leur mode de vie doit évoluer significativement pour faire face aux enjeux actuels. Cette opinion progresse en 2020 : 58% de la population pense que des modifications importantes de nos modes de vie sont inévitables (+ 6 points par rapport à 2019).

Une population moins tentée par la sobriété que pendant le premier confinement

Au moment du premier confinement, un frémissement vers un idéal de sobriété semblait toucher toutes les catégories de population.[9] Une grande partie des dépenses s'étaient arrêtées, sans que cela ne suscite un désir de rattrapage post-crise sanitaire. L'expérience d'une vie où le bonheur ressenti ne s'effondrait pas malgré les limitations de liberté et de consommation semblaient inviter à reconsidérer ce qui dans la consommation relève de la « nécessité », de l'achat superflu, poussé par une société où les sollicitations commerciales sont nombreuses et les normes sociales sans cesse en progression.

Neuf mois plus tard, cet idéal semble s'éloigner. Alors que le confinement avait clairement rebattu les cartes en faveur du temps libre, l'arbitrage temps libre / pouvoir d'achat redevient très nettement en faveur du pouvoir d'achat.

Graphique 12 – Un arbitrage temps libre / pouvoir d'achat qui redevient nettement en faveur de la consommation (Quelle est votre préférence entre … ? Champ : Actifs de 15 ans et plus)

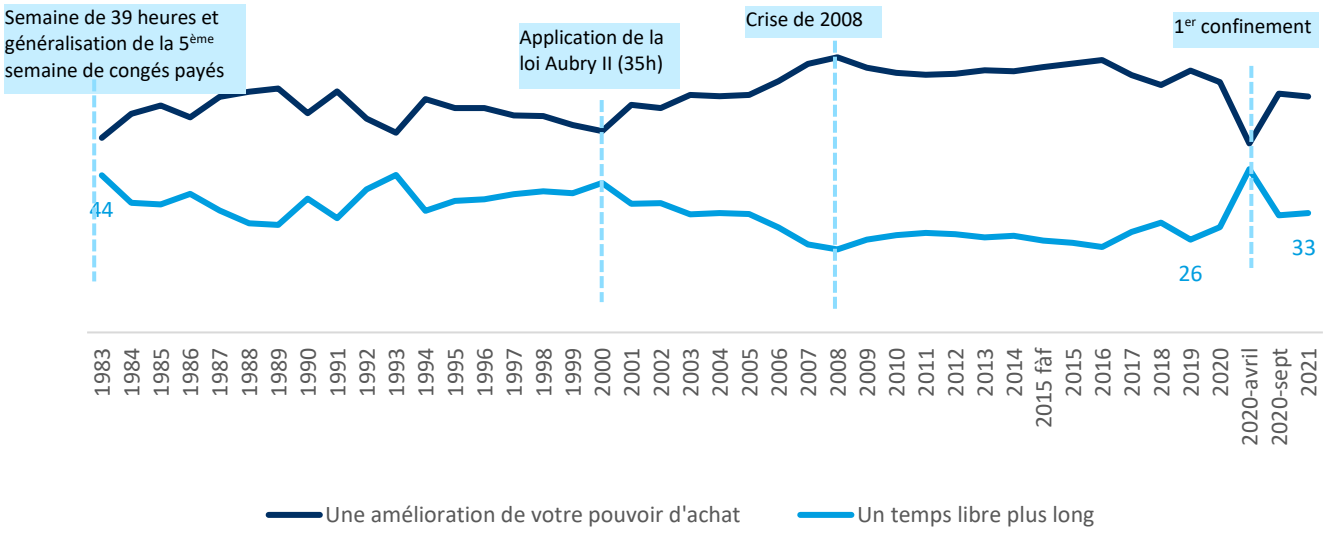

Source : Crédoc, Enquêtes Conditions de vie et aspirations

Les données de l'enquête Tendances de consommation du Crédoc montrent de leur côté que depuis un an, la proportion de Français qui voient la consommation comme un plaisir (plutôt qu'une nécessité) progresse (21%, +5 points par rapport au premier confinement). Les jeunes sont particulièrement concernés : 30% des 18-24 ans et 27% des 25-34 ans voient la consommation d'abord comme un plaisir.

[9] CREDOC, 2020 : l'aspiration prométhéenne, Note de conjoncture sociétale, juin 2020

Graphique 13 – Progression de la consommation « plaisir » (Pour vous consommer, c'est avant tout… ?)

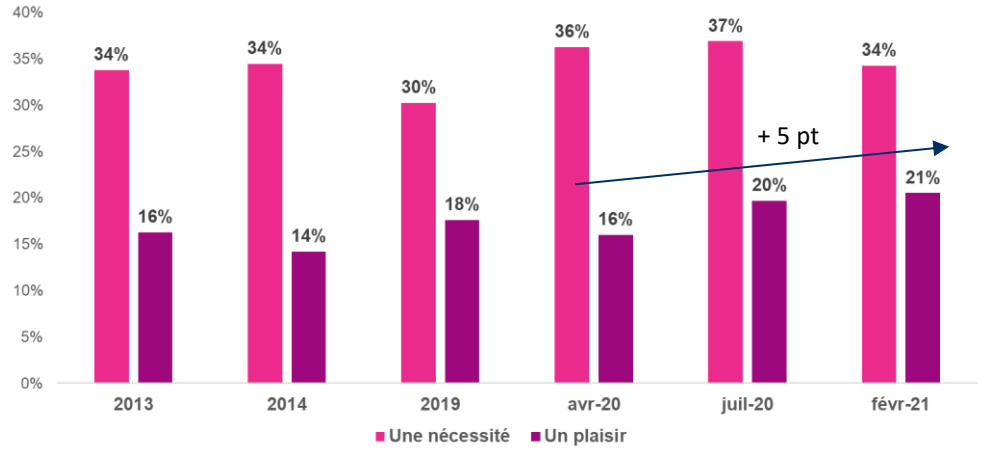

Source : Crédoc, Enquêtes Tendances de consommation

Si **l'aspiration** à consommer davantage ne semble pas fléchir, **le climat d'incertitude économique pourrait tout de même pousser une grande partie de nos concitoyens à réduire leurs dépenses**. L'INSEE indique par exemple que les ménages sont de plus en plus nombreux à considérer opportun de se constituer une épargne de précaution[10], alors même que l'épargne n'a jamais été aussi haute depuis 1972.

Les comportements permettant d'économiser l'énergie sont de moins en moins ancrés

Si les Français pensent que des changements dans nos modes de vie sont primordiaux pour faire face aux enjeux climatiques, l'adoption au quotidien de gestes permettant d'économiser l'énergie (éteindre la lumière en sortant d'une pièce, économiser le chauffage…) est en recul, selon des données de l'ADEME (graphique 14).

Graphique 14 – Les gestes du quotidien permettant d'économiser l'énergie en recul (Que faites-vous pour réduire votre consommation d'énergie ?)

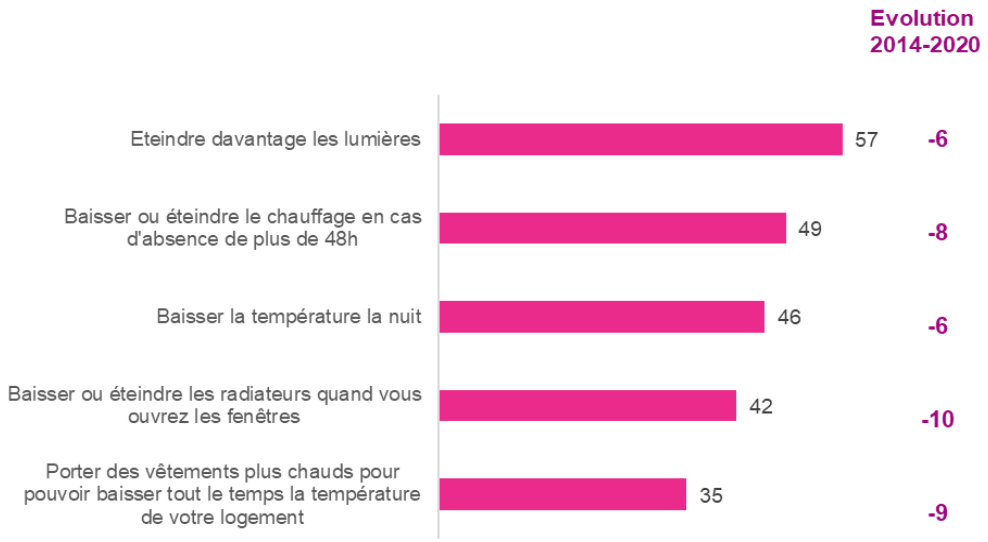

Source : Ademe, Baromètre environnement 2020

[10] Insee, enquête de conjoncture auprès des ménages, mars 2021

Chez les plus jeunes, ces gestes sont particulièrement peu diffusés (graphique 15). Plusieurs éléments permettent d'expliquer ce phénomène. Tout d'abord, on l'a vu, les jeunes sont moins convaincus de l'impact de nos actions individuelles sur le réchauffement climatique. Ces gestes ont donc plus de chances de leur paraître dérisoires face aux enjeux. Ensuite, la grande sensibilité environnementale des plus jeunes cohabite avec une attention moindre au « gaspillage » : 46% des plus de 65 ans indiquent être motivés à réduire leur consommation d'énergie par la volonté d'éviter le gaspillage, contre 31% en moyenne[11], mais ils ne sont que 13% à le faire pour protéger la planète, contre 18% en moyenne.

Graphique 15 – Des gestes moins ancrés chez les plus jeunes (Que faites-vous pour réduire votre consommation d'énergie ? en fonction de l'âge)

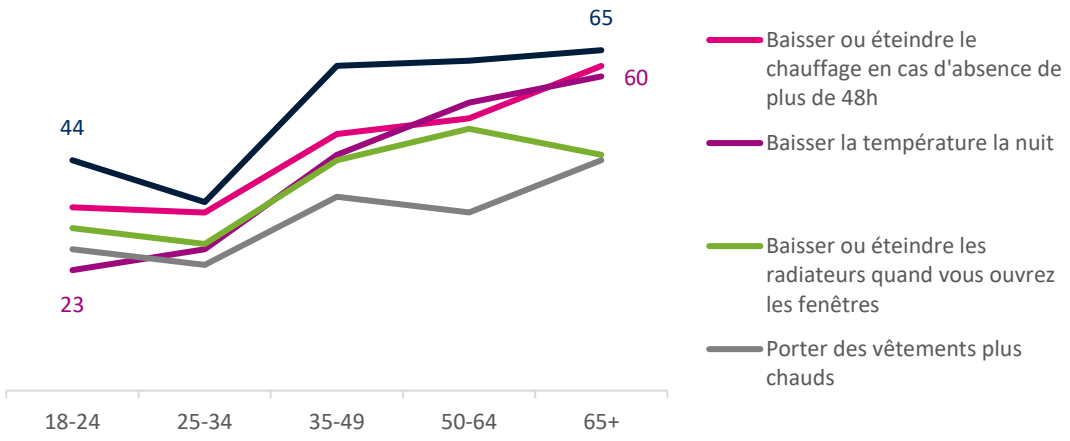

Source : Ademe, Baromètre environnement 2020

Des déplacements réduits au quotidien…

La diminution des déplacements a été l'un des effets les plus immédiats et les plus visibles du premier confinement. Entre le 23 mars et le 10 mai 2020, la direction des routes d'Ile de France (DiRIF) estimait que les bouchons en Ile de France représentaient au maximum entre 0 et 12 km selon les jours, contre 200 à 400 km entre le 7 janvier et le 16 mars[12]. Dans les transports en commun aussi, la fréquentation a chuté, conduisant les opérateurs de transport à réduire fortement le trafic.

Début septembre, alors qu'aucune restriction ne s'appliquait**, les déplacements n'étaient pas revenus à leur niveau d'avant la crise** : selon une étude[13], les déplacements dans les métropoles ont diminué de 16% entre février et septembre 2020 (et de 13% en Ile-de-France), alors que l'activité économique avait repris son cours « normal ».

Contrairement à ce qui était anticipé avant le premier déconfinement, la crise sanitaire n'a pas été synonyme d'une forte progression des déplacements en voiture, mais d'une **hausse significative des déplacements piétons**.

[11] Ademe, Baromètre environnement 2020

[12] Source : Sytadin, citée dans « Confinement, sept graphiques qui montrent que les Français sont plus mobiles qu'en mars », Mathilde Damgé et Léa Sanchez, Le Monde, 15 novembre 2020

[13] « Covid-19 : Etat des lieux de la mobilité urbaine post-confinement », Kisio, Roland Berger, 15 octobre 2020

Graphique 16 – En Ile de France, les déplacements piétons sont les grands gagnants de la période post-confinement, au détriment des voyages en transports en commun

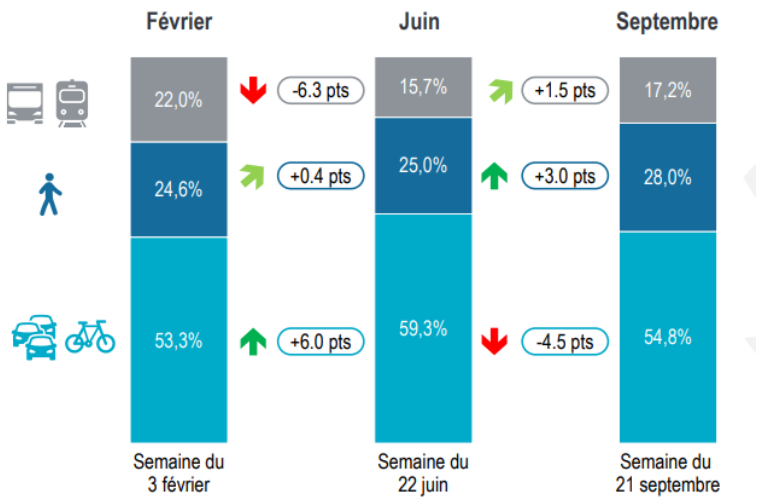

Source : Kisio, Roland Berger « Etat des lieux des mobilités urbaines post-confinement », octobre 2020

La situation de septembre dernier reflète-t-elle la « nouvelle normalité » ? On peut penser qu'à l'issue de la crise, de nouvelles normes vont effectivement s'installer dans nos modes de vie : introduction d'une plus grande part de télétravail, numérisation d'une partie des loisirs et de la sociabilité, d'une partie des démarches administratives ou de certains actes médicaux.

L'ADEME estime que le développement du télétravail ne modifierait pas forcément le nombre de déplacements quotidiens, mais réduirait les distances parcourues[14]. Concrètement, **le nombre de déplacements ne baisserait pas**, car certaines étapes doivent être maintenues (trajets vers les écoles, les services administratifs voire des tiers-lieux pour l'activité professionnelle) et de nouveaux déplacements apparaissent (activités non professionnelles exercées sur le temps de travail, augmentation des week-ends de villégiature). **En revanche, les distances parcourues diminueraient** et la relocalisation des lieux de travail, mais aussi des activités non professionnelles (courses, loisirs…), amènerait à **un report modal vers la marche à pied ou le vélo**.

… mais une attirance intacte pour les voyages lointains

Si l'on peut s'attendre à une diminution des distances parcourues lors des déplacements du quotidien, la progression de la sensibilité environnementale ne se traduit pas pour l'instant par un plus grand attrait pour le tourisme local. L'enquête Conditions de Vie montre qu'environ un quart des Français envisage de partir en vacances à l'étranger dans les prochaines années, et que cette proportion n'a pratiquement pas varié depuis les années 1990.

[14] Ademe, « Télétravail, (im)mobilité et modes de vie. Etude du télétravail et des modes de vie à l'occasion de la crise sanitaire de 2020 », juillet 2020

Graphique 17 – Vacances en France ou à l'étranger : stabilité des intentions de départ depuis 25 ans (Pensez-vous, dans les prochaines années, passer vos vacances plutôt… ?)

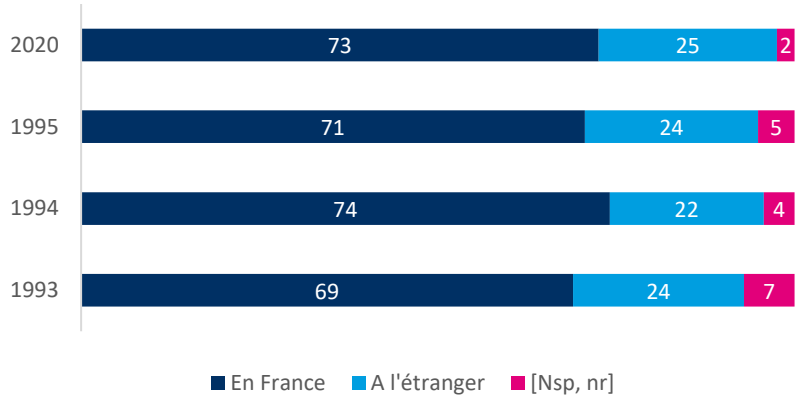

Source : Crédoc, enquêtes Conditions de vie et aspirations
Champ : Ensemble de la population âgée de 15 ans et plus

A propos du CREDOC et de l'enquête « Conditions de vie et aspirations »

Cette note a été élaborée à partir de l'enquête « Conditions de vie et aspirations », dispositif existant depuis 1978. La vague d'enquête de janvier 2021 a été réalisée en ligne, auprès d'un échantillon de 3 000 individus représentatifs de la population de 15 ans et plus, résidente en France métropolitaine et dans les DROM. L'échantillon est structuré de la façon suivante : grande région (12 modalités), sexe, âge (5 modalités), profession – catégorie sociale (8 modalités), taille d'agglomération (9 modalités), type de logement (individuel ou collectif). Les quotas sont déterminés à partir des données du recensement de la population le plus récent, redressés par les derniers résultats disponibles de l'enquête Emploi et du bilan démographique de l'INSEE. L'enquête de janvier 2021 a été menée du 22 décembre 2020 au 16 janvier 2021.

Le CREDOC, Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de vie, est un organisme d'études et de recherche au service des acteurs de la vie économique et sociale. Depuis sa création il y a maintenant plus de 60 ans, le CREDOC analyse et anticipe le comportement des individus dans leurs multiples dimensions : consommateurs, agents de l'entreprise, acteurs de la vie sociale. Il a mis en place un dispositif permanent d'enquêtes sur les modes de vie et s'est spécialisé dans la construction de systèmes d'information, dans les enquêtes quantitatives ad hoc, dans les enquêtes qualitatives par entretien ou réunions de groupe et dans l'analyse lexicale.